



Grandir ensemble

Graphiques, idées de jeu et formulaires
pour travailler avec les jeunes réfugiés

Mentions légales

Éditeur

NAJU (association Nature et Jeunesse de NABU)

Karlplatz 7

10117 Berlin

Tél. : 030 / 652 137 52-0

E-mail : NAJU@NAJU.de

Internet : www.NAJU.de | www.NAJU.de/zusammen-wachsen

Responsable : Hanna Thon (V.i.S.d.P)

Rédaction : Elena Lange

Auteurs : Alexandra Hepp (secrétariat général du DRK), Elena Lange

Coopération : Emilia Neophytou

Révision : Ellen Mey

Composition et mise en page : PROFORMA GmbH & Co. KG

Traduction : LUND Languages

Crédit photo page de titre : NAJU | P. Striegler

Sommaire

La situation des réfugiés mineurs accompagnés en Allemagne	4
Le déroulement d'une demande d'asile.....	4
Procédure de compensation « Clearingverfahren ».....	5
V. Jeux et méthodes pour les activités communes	6
Jeux sans parole.....	6
Jeux avec quelques paroles.....	10
Demande d'autorisation de droit à l'image	13
Pour les jeunes jusqu'à 18 ans.....	13
Pour les adultes.....	15
Adhésion à NABU	17

La situation des réfugiés mineurs accompagnés en Allemagne

La grande majorité des enfants et adolescents réfugiés ont fui leur pays avec leur famille. Lorsqu'ils arrivent en Allemagne et veulent être reconnus comme réfugiés ou obtenir une protection,

ils doivent faire l'objet d'une procédure d'asile avec leur famille. La **procédure d'asile** est complexe et souvent fastidieuse. En voici une représentation graphique simplifiée :

Le déroulement d'une demande d'asile



Enregistrement après l'arrivée aux services frontaliers



Envoi au centre de premier accueil le plus proche



Si nécessaire, transfert vers un autre Land (répartition selon le système de quotas «clé de répartition» appelé «Königsteiner Schlüssel»)



Si l'Allemagne est responsable¹: audition personnelle sur les motifs de la fuite et les conditions de vie



Le bureau fédéral ouvre un dossier, le/la demandeur(se) est enregistré(e) (avec photo et empreintes digitales)



Demande d'asile personnelle auprès de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF)



Décision de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF)



Examen du pays de l'UE qui est responsable pour le demandeur (selon le premier pays d'entrée dans l'UE)



Le demandeur reçoit un document d'identité pour un séjour temporaire

3 options



soit/ou



soit/ou



Le tribunal accepte

Le demandeur d'asile peut faire recours

Le tribunal refuse

¹ sinon : transfert vers le premier pays de départ
² par ex. en cas d'incapacité de voyager

Source : BAMF

Procédure de compensation « Clearingverfahren »



Réfugiés mineurs non accompagnés

pris en charge par



Office de protection de la jeunesse

Y a-t-il des membres de la famille ?

Quel est le niveau de développement ?

Quel est l'état de santé ?

Quel âge a la personne cherchant protection ?

Y a-t-il un traumatisme ?



Éducateurs sociaux

demandent aux jeunes de déterminer leur besoin d'aide

De nouvelles mesures sont définies dans le plan d'aide

au besoin



Regroupement familial

si des membres de la famille (par ex. parents, oncle, tante, cousin / cousine ou frère / sœur adulte) sont sur le territoire fédéral



Placement

placement dans des établissements de protection de l'enfance et de la jeunesse selon le besoin d'aide déterminé



Choix scolaire

développement linguistique et, si nécessaire, soutien scolaire particulier



Soins médicaux

par exemple, accompagnement psychologique

Jeux sans parole

V. Jeux et méthodes pour les activités communes

Expliquer les jeux :

Cela ne semble pas toujours facile d'expliquer les jeux de groupes interculturels sans langage. Mais cela ne veut pas nécessairement dire que les jeux doivent être expliqués sans aucun mot. Le défi est plutôt d'utiliser le langage de manière ciblée pour expliquer les règles du jeu en quelques mots.

Il revient à chaque animateur du jeu de décider comment il met en scène et explique un jeu. Les jeux peuvent être adaptés au groupe de différentes manières. Dans un groupe mixte composé aussi de personnes de langue allemande, un(e) assistant(e) peut par exemple commencer par une démonstration du jeu.

Dans un groupe avec peu ou pas du tout de germanophones, on peut expliquer les règles du jeu de manière claire en utilisant des mimes, le langage corporel et des gestes ciblés (par ex. qu'est-ce qu'on peut faire ? qu'est-ce qu'on ne peut pas faire ?). En effet, on peut déjà apprendre beaucoup grâce aux mouvements ou aux sons.

Si vous avez peur que des participant(e)s ne comprennent pas le jeu, vous pouvez aussi commencer par un tour d'essai. La compréhension du jeu se développe souvent en cours de partie.

Remarques :

Les bruits forts peuvent réveiller des traumatismes vécus par le passé. En premier temps, vous devez donc éviter les jeux bruyants ou les quelques jeux très agités.

Respectez les différences culturelles. Certains des jeux présentés demandent aux filles et aux garçons de se toucher ou de se confronter, mais cela n'est pas d'usage dans toutes les cultures. Il ne faut pas nécessairement bannir ces jeux, mais soyez-y attentifs et observez si des joueurs ne sont pas du tout à l'aise. Si vous remarquez une gêne, respectez-la et passez à un autre jeu. Vous vous rendrez vite compte que des jeux sont plus acceptés ou plus adaptés que d'autres.

On joue partout dans le monde ! Les jeunes réfugiés peuvent sûrement vous montrer des jeux que vous ne connaissez pas encore. C'est un excellent moyen de découvrir de nouveaux jeux.



GRENOUILLES

Objectif : mouvement, perception

Durée : 15 minutes

Matériel : bandeaux

Taille du groupe : à partir de 15 personnes

Âge : à partir de 6 ans

Espace nécessaire : forêt, prairie

Trois à quatre enfants sont les grenouilles et sont assis au centre du cercle avec les yeux bandés. Les autres membres du groupe forment un cercle en ne laissant qu'un seul passage en guise de sortie. Les grenouilles placées au centre se tiennent par les chevilles et chacun(e) essaye de trouver la sortie. Lorsqu'une grenouille trouve la sortie, elle prévient les autres grenouilles par un croassement perçant pour les aider à trouver la sortie.

LOUP ET MOUTON

Objectif : mouvement

Durée : 10 minutes

Matériel : -

Taille du groupe : pour un nombre pair de personnes

Âge : à partir de 6 ans

Espace nécessaire : grande surface délimitée, idéalement à l'extérieur

Une zone de jeu est définie. Tout(e)s les participant(e)s se mettent deux par deux en se tenant par les bras. Ils/elles se répartissent sur la surface donnée. Deux personnes ne se tiennent pas par les bras, il s'agit du loup et du mouton. Le loup court après le mouton et veut l'attraper. Le mouton ne peut se sauver qu'en s'accrochant à un groupe de deux personnes. La personne se trouvant de l'autre côté du trio nouvellement formé est alors libérée et devient le loup. L'ancien loup devient le mouton. Lorsque le loup attrape le mouton, les rôles sont inversés.





MARIAGE D'OISEAUX

Objectif : mouvement, perception

Durée : 20 minutes

Matériel : bandeaux

Taille du groupe : à partir de 6 personnes

Âge : à partir de 6 ans

Espace nécessaire : forêt, prairie

Les enfants se réunissent par groupes de deux et se métamorphosent en différentes espèces d'oiseaux. Un enfant est une femelle, l'autre un mâle. Ils étudient ensemble un chant, au mieux un sifflement, qu'ils peuvent tous deux retenir. Les femelles sont placées d'un côté du terrain de jeu avec les yeux bandés. Les mâles se répartissent sur le terrain, idéalement le long d'une haie, et commencent à siffler. Les femelles essayent de retrouver leurs mâles. Lorsque tous les couples sont réunis, les rôles changent.

Variante :

Plutôt que des couples d'oiseaux, les enfants peuvent imiter aussi des sauterelles ou des criquets en frottant des petits bâtons sur des peignes.

Précision :

Le jeu est une bonne introduction à l'observation des oiseaux et à l'apprentissage de leur chant.

Source : www.aktionsideen.de

JEU DU LIÈVRE

Objectif : mouvement

Durée : 30 minutes

Matériel : bandeau

Taille du groupe : à partir de 5 personnes

Âge : à partir de 9 ans

Espace nécessaire : forêt, prairie

Un enfant est assis au centre avec les yeux bandés, c'est le lièvre. Les autres enfants forment un cercle autour du lièvre et sont très calmes. Un enfant s'approche du lièvre, c'est le renard. Lorsque le lièvre entend le renard, il pointe son doigt dans la direction d'où vient le son. S'il a bien entendu, le renard devient le lièvre. Si le renard réussit à parvenir au lièvre et à toucher son épaule, le prochain enfant peut tenter sa chance en tant que renard.

Variante :

Le lièvre est entouré de morceaux de carottes. Le renard qui réussit à en attraper un devient le lièvre.

Source : <http://www.fokus-biologische-vielfalt.de/tipps/aktionstipps-aus-dem-naju-aktionsordner/?searchString=Hasenspiel>



CERCLE D'IMPULSIONS

Objectif : attention

Durée : 5 – 10 minutes

Matériel : –

Taille du groupe : à partir de 8 personnes

Âge : à partir de 10 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : surface dégagée à l'intérieur ou à l'extérieur

Tous les joueurs forment un cercle en se donnant la main. Un(e) participant(e) se place au centre du cercle et ferme d'abord les yeux. Dans le cercle, une personne envoie maintenant une impulsion en exerçant une pression sur la main de son / sa voisin(e), qu'il / elle poursuit au sein du cercle. Le sens de direction peut être modifié en exerçant deux pressions sur la main. La personne placée au milieu ouvre les yeux au bout de quelques secondes et essaie de découvrir l'impulsion. Le jeu se termine lorsqu'elle a trouvé l'impulsion.

Autres jeux sans parole



NAJU Hessen



CLINS D'ŒIL

Objectif : vaincre les blocages, apprendre les noms

Durée : 15 minutes

Matériel : chaises

Taille du groupe : à partir de 15 personnes, seulement avec un nombre impair de participant(e)s

Âge : à partir de 6 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : suffisamment de place pour un cercle de chaises

La moitié des joueurs sont assis sur des chaises et forment un cercle. Une chaise est libre. Un joueur se tient derrière chaque chaise, les mains dans le dos. Une personne A se tient derrière la chaise libre. La personne A fait un clin d'œil à une personne B assise pour lui demander de s'asseoir sur la chaise libre placée devant elle. La personne C, se tenant derrière la personne B, essaie quant à elle de l'empêcher de se lever. Si la personne B arrive à s'échapper, la personne C se trouve derrière la chaise libre et doit, à son tour, appeler une personne en faisant un clin d'œil. Si la personne B ne peut pas se lever à temps, elle reste assise et la personne A continue de faire des clins d'œil jusqu'à ce que la chaise placée devant elle soit occupée. Après env. dix minutes de jeu, les joueurs debout changent de place avec les joueurs assis.

Variante :

À la place des clins d'œil, les joueurs debout peuvent également donner les prénoms des personnes assises. Cela permet de mémoriser les prénoms.

Source : « le projet Bielefeld » DFJW/ofaj 1996



LOOK DOWN, LOOK UP

Objectif : décontraction

Durée : 5 – 10 minutes

Matériel : -

Taille du groupe : à partir de 8 personnes

Âge : à partir de 10 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : surface dégagée à l'intérieur ou à l'extérieur

Tou(te)s les participant(e)s sont debout ou assis(es) en formant un cercle. Une personne donne les ordres « Look up » et « Look down », auxquels les participant(e)s doivent réagir. Avec l'ordre « Look down », tout le monde regarde vers le sol. Avec l'ordre « Look up », tout le monde relève les yeux et regarde quelqu'un dans le cercle.

Si deux participant(e)s se regardent en même temps, ils/elles doivent quitter le cercle. Le jeu continue jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un(e) ou deux participant(e)s. Il faut essayer de donner les ordres rapidement pour plus de dynamisme.

ENCORE PLUS D'IDÉES

Retrouvez ici des recommandations sur les méthodes, les supports pédagogiques et les jeux. Différentes brochures classées par thèmes sont téléchargeables sur <https://umweltbildung-mit-fluechtlingen.de/materialien/praxis-methoden/>

Retrouvez encore plus de jeux et d'idées sur la brochure « Jeux pour rencontres interculturelles » de la DPSG : <http://dpsg.de/fileadmin/daten/dokumente/rover/arbeitshilfen/spiele.pdf>

**LANCER DE BALLE AVEC LES NOMS**

Objectif : apprendre les noms

Durée : 10 minutes

Matériel : -

Taille du groupe : à partir de 10 personnes

Âge : à partir de 7 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : une grande salle ou à l'extérieur

Tou(te)s les participant(s) se placent en cercle. L'animateur du jeu lance une balle à une personne et prononce son nom. La personne qui a attrapé la balle prononce ensuite le nom de la personne suivante et lui lance la balle.

On répète plusieurs fois le tour et on mémorise l'ordre de jeu. Pour plus de dynamisme, l'animateur du jeu peut ajouter une ou deux balles. Il faut alors soit garder l'ordre de jeu, soit définir un nouvel ordre pour chaque balle.

**SALADE DE FRUIT MUSICALE**

Objectif : décontracter le groupe

Durée : 10 minutes

Matériel : -

Taille du groupe : à partir de 10 personnes

Âge : à partir de 8 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : une grande salle ou à l'extérieur

Les participant(e)s sont réparti(e)s en trois groupes (« bananes », « mangues » et « kiwis ») et l'animateur du jeu définit des rythmes en fonction du nom de groupe.

« Banane banane ba »

« ManGUE-GUE »

« Kiwi Kiwi »

Les groupes peuvent d'abord s'entraîner seuls à exercer leur propre rythme, puis les trois groupes peuvent improviser ensemble.



Jeux avec quelques paroles

Pour ces jeux, les participant(e)s doivent pouvoir se faire comprendre. Mais pas de panique ! Ils trouvent généralement toujours un moyen de communiquer ensemble. Si besoin, vous pouvez faire appel à des interprètes pour ces jeux.

LE BLASON DU MENSONGE

Objectif : faire connaissance

Durée : 20 – 30 minutes pour l'entretien, 5 minutes de présentation par groupe

Matériel : papier (idéalement, DIN A3), crayons de couleur

Taille du groupe : à partir de 8 personnes, peut être développé pour les adolescents

Âge : à partir de 14 ans

Chaque participant(e) reçoit un crayon et une feuille de papier. La papier en forme de blason est divisé en trois ou quatre zones. Chacun(e) dessine dans chaque zone ses traits de caractère, ses loisirs ou ce qui l'intéresse ou le / la caractérise. Mais attention : il y a un mensonge ! Le groupe est maintenant divisé en équipes de deux qui se présentent mutuellement leur blason. Les participant(e)s rejoignent ensuite le grand groupe et les partenaires doivent présenter le blason de l'autre. Si le / la partenaire a déjà découvert le mensonge, il / elle doit communiquer les particularités de l'autre avec le plus de crédibilité possible. L'ensemble du groupe essaie maintenant de repérer le mensonge sur le blason et le / la propriétaire du blason dévoile au groupe quelles images sont vraies et faussées.

Source : <http://www.locker-bleiben-online.de/spielesammlung/63-interaktionsspiele-sammlung>

LANGAGE CORPOREL

Objectif : vaincre les blocages

Durée : 20 minutes

Matériel : les termes sur les cartes

Taille du groupe : à partir de 14 personnes

Âge : à partir de 16 ans

L'animateur du jeu demande à trois volontaires de s'avancer et de représenter différents comportements et émotions par des gestes et des mimiques. Les termes peuvent d'abord être écrits sur les cartes et les mimes présentées dans leur langue. Tous les trois montrent le même terme. Les autres participant(e)s sont maintenant invité(e)s à deviner leurs interprétations. Lorsque trois termes ont été devinés, on passe aux prochains groupes de trois.

MA PLACE

Objectif : échauffement

Durée : 10 – 15 minutes

Matériel : chaises

Taille du groupe : à partir de 10 personnes

Âge : à partir de 10 ans, adapté aux adolescents

Espace nécessaire : une grande salle

Tout le monde est assis sur une chaise et forme un cercle. Une personne se tient au centre et une chaise reste libre. La personne se trouvant à gauche de la chaise libre peut prendre cette place en disant « Ma place ! » ou désigner une autre personne du cercle en l'appelant par son nom. À ce moment-là, la personne placée au centre doit essayer de s'emparer de la place. Si le nom a été donné à temps et que la personne désignée s'assoit sur la chaise, la personne placée au centre reste sans chaise. Le jeu reprend alors depuis le début. Si la personne placée au centre arrive à prendre la place libre, l'autre personne est placée au centre.

Variante : On peut également utiliser des phrases pour changer de place, par ex. : « Je vais en bus », « Je viens aussi » ou « Je vais avec (Nom) ».



NAJU | P. Striegler



« OÙ EST L'ESCARGOT ? »

Objectif : coopération

Durée : 10 – 20 minutes

Matériel : un objet (peluche)

Taille du groupe : à partir de 5 personnes

Âge : à partir de 6 ans

Espace nécessaire : une grande salle ou à l'extérieur

Le groupe se tient côte à côte sur une ligne. Deux personnes sont placées à env. 20 mètres du groupe en lui tournant le dos. Un objet (par ex. un escargot en peluche) est posé juste derrière elles. Elles demandent « Où est l'escargot ? », puis se tournent lentement vers le groupe. Pendant ce temps, le groupe peut avancer vers les deux personnes. Lorsque les deux personnes sont tournées vers le groupe, personne ne doit bouger, sinon il /elle doit retourner à la ligne de départ.

L'objectif du groupe est de dérober l'objet sans être vu et de le ramener derrière la ligne de départ.

À chaque fois qu'elles sont tournées vers le groupe, les deux personnes essayent de deviner qui a volé l'objet. La personne désignée doit lever la main. Si ce n'est pas elle, le jeu continue. Si c'est bien elle, le jeu reprend depuis le début et tout le monde retourne à la ligne. L'objet est à nouveau posé derrière les deux personnes.

Variante : Le jeu peut se jouer avec n'importe quel autre objet. Cela permet d'apprendre les différents noms d'animaux, etc.

REFUGEES
WELCOME
BRING YOUR FAMILIES

Fotoeinwilligungserklärung

Für Kinder bis 18 Jahre

Die NAJU (Naturschutzjugend im NABU) ist die Jugendorganisation des Naturschutzbundes Deutschland. Mit über 85.000 Mitgliedern im Alter von 6 bis 27 Jahren ist sie einer der größten Jugendumweltverbände der Bundesrepublik Deutschland. Die NAJU bietet Kindern im Alter von sechs bis zwölf Jahren und Jugendlichen im Alter von 13 bis 27 Jahren ein breit gefächertes Angebot von Umwelt- und Naturschutzaktivitäten an.

Um weiterhin Projekte zu realisieren und zu verbreiten, dokumentieren wir Beispiele und berichten darüber in unserer Öffentlichkeitsarbeit. Mit Ihrer Einwilligung der Verwendung von Bild-, Ton- und Filmaufnahmen Ihres Kindes unterstützen Sie uns dabei. Dafür vielen Dank!

Franziska Ostertag
Referentin für Kommunikation
NAJU Bundesgeschäftsstelle
Karlplatz 7
10117 Berlin
Franziska.Ostertag@NAJU.de
Tel.: 030 / 652 137 52-30
www.NAJU.de

EINWILLIGUNG

Ich bin damit einverstanden, dass die NAJU Bild-, Ton- und Filmaufnahmen von meinem Kind

.....

Vor- und Zuname

.....

Straße, Hausnummer

.....

PLZ, Stadt

die im Zusammenhang mit Aktivitäten der NAJU entstanden sind, in ihrer Öffentlichkeitsarbeit verwenden darf. Die Bild-, Ton- und Filmaufnahmen werden ausschließlich zu nichtkommerziellen Zwecken genutzt, z.B.

- Veröffentlichung in eigenen Publikationen der NAJU oder ihrer Programmpartner
- Veröffentlichung auf der Homepage oder sozialen Netzwerken der NAJU oder ihrer Programmpartner
- Weiterleitung an die Presse im Rahmen der öffentlichen Berichterstattung über die NAJU

Die Einwilligung kann jederzeit ganz oder teilweise widerrufen werden. Der Widerruf gilt nur mit Wirkung für die Zukunft. Bereits produzierte Print- und Digitalmedien sind von dem Widerruf bis zur Neuauflage ausgenommen.

Der Widerruf ist schriftlich unter Benennung der Gründe an folgende Stelle zu richten:

NAJU Bundesgeschäftsstelle
Karlplatz 7
10117 Berlin

.....

Ort, Datum

.....

Unterschrift der/des Erziehungsberechtigten

Demande d'autorisation de droit à l'image

Pour les jeunes jusqu'à 18 ans

L'association NAJU (Nature et Jeunesse) est l'organisation de la jeunesse de l'Association allemande de protection de la nature (Naturschutzbund Deutschland - NABU). Avec plus de 85 000 membres âgés de 6 à 27 ans, c'est l'une des plus grandes associations environnementales de la jeunesse de la République fédérale d'Allemagne. L'association NAJU propose un large éventail d'activités de protection de l'environnement et de conservation de la nature aux enfants de 6 à 12 ans et aux adolescents de 13 à 27 ans.

Pour continuer à réaliser et à diffuser des projets, nous rapportons des exemples dans nos travaux de relations publiques. En nous autorisant à utiliser les photographies et les enregistrements audio et vidéo qui ont été pris de votre enfant, vous nous soutenez dans cette démarche. Un grand merci à vous !

Franziska Ostertag
chargée de communication
Bureau fédéral NAJU
Karlplatz 7
10117 Berlin
Franziska.Ostertag@NAJU.de
Tél. : 030 / 652 137 52-30
www.NAJU.de

AUTORISATION

J'autorise l'association NAJU à utiliser les photographies et les enregistrements audio et vidéo qui ont été pris de mon enfant

.....
Prénom, nom

.....
Numéro de rue, rue

.....
Code postal, ville

dans le cadre des activités de NAJU pour ses travaux de relations publiques. Les photos et enregistrements audio et vidéo seront uniquement utilisés à des fins non commerciales, par ex.

- Diffusion dans les publications internes de la NAJU ou de ses partenaires de programme
- Publication sur le site ou les réseaux sociaux de la NAJU ou de ses partenaires de programme
- Envoi à la presse dans le cadre des rapports publics de la NAJU

Il est possible de révoquer à tout moment, entièrement ou partiellement, votre consentement. La révocation prendra uniquement effet pour l'avenir. Les contenus imprimés et numériques déjà produits sont exclus de la révocation jusqu'à leur réédition.

La révocation doit être notifiée par écrit en précisant les raisons et envoyée à l'adresse suivante :

Bureau fédéral NAJU
Karlplatz 7
10117 Berlin

.....
Lieu, date

.....
Signature du / de la responsable légal(e)

Fotoeinwilligungserklärung

Für Erwachsene

Die NAJU (Naturschutzjugend im NABU) ist die Jugendorganisation des Naturschutzbundes Deutschland. Mit über 85.000 Mitgliedern im Alter von 6 bis 27 Jahren ist sie einer der größten Jugendumweltverbände der Bundesrepublik Deutschland. Die NAJU bietet Kindern im Alter von sechs bis zwölf Jahren und Jugendlichen im Alter von 13 bis 27 Jahren ein breit gefächertes Angebot von Umwelt- und Naturschutzaktivitäten an.

Um weiterhin Projekte zu realisieren und zu verbreiten, dokumentieren wir Beispiele und berichten darüber in unserer Öffentlichkeitsarbeit. Mit Ihrer Einwilligung der Verwendung von Bild-, Ton- und Filmaufnahmen unterstützen Sie uns dabei. Dafür vielen Dank!

Franziska Ostertag
Referentin für Kommunikation
NAJU Bundesgeschäftsstelle
Karlplatz 7
10117 Berlin
Franziska.Ostertag@NAJU.de
Tel.: 030 / 652 137 52-30
www.NAJU.de

EINWILLIGUNG

Ich bin damit einverstanden, dass die NAJU Bild-, Ton- und Filmaufnahmen von mir

.....

Vor- und Zuname

.....

Straße, Hausnummer

.....

PLZ, Stadt

die im Zusammenhang mit Aktivitäten der NAJU entstanden sind, in ihrer Öffentlichkeitsarbeit verwenden darf. Die Bild-, Ton- und Filmaufnahmen werden ausschließlich zu nichtkommerziellen Zwecken genutzt, z.B.

- Veröffentlichung in eigenen Publikationen der NAJU oder ihrer Programmpartner
- Veröffentlichung auf der Homepage oder sozialen Netzwerken der NAJU oder ihrer Programmpartner
- Weiterleitung an die Presse im Rahmen der öffentlichen Berichterstattung über die NAJU

Die Einwilligung kann jederzeit ganz oder teilweise widerrufen werden. Der Widerruf gilt nur mit Wirkung für die Zukunft. Bereits produzierte Print- und Digitalmedien sind von dem Widerruf bis zur Neuauflage ausgenommen.

Der Widerruf ist schriftlich unter Benennung der Gründe an folgende Stelle zu richten:

NAJU Bundesgeschäftsstelle
Karlplatz 7
10117 Berlin

.....

Ort, Datum

.....

Unterschrift der Teilnehmerin /des Teilnehmers

Demande d'autorisation de droit à l'image

Pour les adultes

L'association NAJU (Nature et Jeunesse) est l'organisation de la jeunesse de l'Association allemande de protection de la nature (Naturschutzbund Deutschland - NABU). Avec plus de 85 000 membres âgés de 6 à 27 ans, c'est l'une des plus grandes associations environnementales de la jeunesse de la République fédérale d'Allemagne. L'association NAJU propose un large éventail d'activités de protection de l'environnement et de conservation de la nature aux enfants de 6 à 12 ans et aux adolescents de 13 à 27 ans.

Pour continuer à réaliser et à diffuser des projets, nous rapportons des exemples dans nos travaux de relations publiques. En nous autorisant à utiliser les photographies et les enregistrements audio et vidéo, vous nous soutenez dans cette démarche. Un grand merci à vous !

Franziska Ostertag
chargée de communication
Bureau fédéral NAJU
Karlplatz 7
10117 Berlin
Franziska.Ostertag@NAJU.de
Tél. : 030 / 652 137 52-30
www.NAJU.de

AUTORISATION

J'autorise l'association NAJU à utiliser les photographies et les enregistrements audio et vidéo qui ont été pris de moi

.....
Prénom, nom

.....
Numéro de rue, rue

.....
Code postal, ville

dans le cadre des activités de NAJU pour ses travaux de relations publiques. Les photos et enregistrements audio et vidéo seront uniquement utilisés à des fins non commerciales, par ex.

- Diffusion dans les publications internes de la NAJU ou de ses partenaires de programme
- Publication sur le site ou les réseaux sociaux de la NAJU ou de ses partenaires de programme
- Envoi à la presse dans le cadre des rapports publics de la NAJU

Il est possible de révoquer à tout moment, entièrement ou partiellement, votre consentement. La révocation prendra uniquement effet pour l'avenir. Les contenus imprimés et numériques déjà produits sont exclus de la révocation jusqu'à leur réédition.

La révocation doit être notifiée par écrit en précisant les raisons et envoyée à l'adresse suivante :

Bureau fédéral NAJU
Karlplatz 7
10117 Berlin

.....
Lieu, date

.....
Signature du / de la participant(e)

NABU-Mitgliedschaft

Bitte tragen Sie den entsprechenden Euro-Betrag an der gewünschten Stelle ein:

Jugend-Mitgliedschaft

Jahresbeitrag mindestens 24 Euro

Für Schüler, Auszubildende und Studenten. Bei Jugendlichen unter 18 Jahren setzen wir das Einverständnis der Erziehungsberechtigten mit der NABU-Mitgliedschaft und dem angegebenen Jahresbeitrag voraus. Die NAJU ist die Jugendorganisation innerhalb des NABU e.V. Der Antrag beim NABU e.V. (NABU-Bundesverband) ist regelmäßig auch ein Antrag auf Mitgliedschaft in dem für Ihren Wohnsitz zuständigen NABU/NAJU-Landesverband und den NABU/NAJU-Regionalvereinen.

Persönliche Daten

Anrede*

Frau Herr

Titel

Vorname*

Nachname*

Straße / Hausnummer*

PLZ / Ort*

Geburtsdatum (TT.MM.JJJJ)*

E-Mail*

Bitte senden Sie mir den NABU-Newsletter.

Telefon

* Pflichtfelder

Unterschrift ggf. der/des Erziehungsberechtigten

Kinder-Mitgliedschaft

Jahresbeitrag mindestens 18 Euro

Für Kinder von 6 bis 13 Jahren. Wir setzen das Einverständnis der Erziehungsberechtigten mit der NABU-Mitgliedschaft und dem angegebenen Jahresbeitrag voraus. Die NAJU ist die Jugendorganisation innerhalb des NABU e.V. Der Antrag beim NABU e.V. (NABU-Bundesverband) ist regelmäßig auch ein Antrag auf Mitgliedschaft in dem für Ihren Wohnsitz zuständigen NABU/NAJU-Landesverband und den NABU/NAJU-Regionalvereinen.

Bezahlung

Zahlungsweise

jährlich halbjährlich vierteljährlich

Bankverbindung

Kontoinhaber*

IBAN*

BIC

Hiermit ermächtige ich den NABU Zahlungen von meinem Konto mittels Lastschrift einzuziehen. Zugleich weise ich mein Kreditinstitut an, die vom NABU auf mein Konto gezogenen Lastschriften einzulösen: NABU - Naturschutzbund Deutschland e.V., Charitéstr. 3, 10117 Berlin, mit der Gläubiger-Identifikationsnummer: DE03ZZZ00000185476. Die Mandatsreferenznummer wird separat mitgeteilt – zusammen mit Ihrer Begrüßungspost, die Sie mindestens 5 Tage vor dem ersten Einzug erhalten.

Hinweis: Ich kann innerhalb von acht Wochen, beginnend mit dem Belastungsdatum, die Erstattung des belasteten Betrages verlangen. Es gelten dabei die mit meinem Kreditinstitut vereinbarten Bedingungen. Das Lastschriftmandat kann ich jederzeit widerrufen.

Ort* / Datum (TT.MM.JJJJ)*

Unterschrift des/der Kontoinhabers/-in

Adhésion à NABU

Veuillez indiquer le montant en euros à l'endroit souhaité :

Adhésion des jeunes

Cotisation annuelle minimale de 24 euros

Cotisation annuelle minimale de 24 euros pour les élèves, apprentis et étudiants. Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'adhésion à NABU est soumise à l'accord des représentants légaux et au paiement de la cotisation annuelle indiquée. NAJU est l'organisation de la jeunesse de l'association NABU e.V. La demande d'adhésion à NABU e.V. (Association fédérale NABU) est souvent aussi une demande d'adhésion à l'association nationale NABU/NAJU et aux associations régionales NABU/NAJU où se trouve votre domicile.

Données personnelles

Civilité*

Madame Monsieur

Titre

Prénom*

Nom*

Numéro de rue / Rue*

Code postal / Ville*

Date de naissance (JJ.MM.AAAA)*

E-mail*

Veuillez m'envoyer la newsletter de NABU.

Téléphone

* Champ obligatoire

Signature du/de la tuteur(trice) légal(e), le cas échéant

Adhésion des enfants

Cotisation annuelle minimale de 18 euros

Cotisation annuelle minimale de 18 euros pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. L'adhésion à NABU est soumise à l'accord des représentants légaux et au paiement de la cotisation annuelle indiquée. NAJU est l'organisation de la jeunesse de l'association NABU e.V. La demande d'adhésion à NABU e.V. (Association fédérale NABU) est souvent aussi une demande d'adhésion à l'association nationale NABU/NAJU et aux associations régionales NABU/NAJU où se trouve votre domicile.

Paiement

Mode de paiement

annuel semestriel trimestriel

Coordonnées bancaires

Titulaire du compte*

IBAN*

BIC

Par la présente, j'autorise NABU à effectuer le prélèvement automatique de mes paiements sur mon compte. En même temps, je demande à ma banque de débiter mon compte du montant des prélèvements automatiques demandés par NABU : NABU - Naturschutzbund Deutschland e.V., Charitéstr. 3, 10117 Berlin, avec le numéro d'identification de créancier : DE03ZZZ00000185476. Le numéro de référence du mandat sera fourni séparément - conjointement au courrier de bienvenue que vous recevrez au moins 5 jours avant votre première admission. **Remarque :** Je peux demander le remboursement du montant débité dans un délai de huit semaines suivant la date de prélèvement. Les conditions convenues avec ma banque s'appliquent ici. Je peux révoquer à tout moment le mandat de prélèvement automatique.

Lieu* / Date (JJ.MM.AAAA)*

Signature du/de la titulaire du compte

